



Municipalité
De et à
1088 ROPRAZ
021 903 14 94

	Abattoir de Ropraz			
	total	abattage uniquement	débitage uniquement	abattage + ch. froide
Bovins (gros) (pour les habitants de Ropraz)	0.95 (0.80) chf/kg	0.65(0.50) chf/kg	0.30 chf/kg	0.75 (0.60) chf/kg
Ovins/caprins	0.95 (0.80) chf/kg	0.65(0.50) chf/kg	0.30 chf/kg	0.75 (0.60) chf/kg
Veau (<180 kg)	0.95 (0.80) chf/kg	0.65(0.50) chf/kg	0.30 chf/kg	0.75 (0.60) chf/kg
cochons	60.- chf 50.- si >1	30.- chf 25.- si >1		

Ces taxes incluent le transport des déchets vers le centre de Moudon et leur élimination, ainsi que la taxe de pesage et l'estampille.

Une utilisation plus intensive par un seul utilisateur (> 20000 kg/an) de l'abattoir est possible sur demande. Les tarifs sont discutés entre les 2 parties.

Approuvé par la Municipalité (mai 2008)